



05/2021

ACMDP

Formation PPL-LAPL

Formation Théorique

La formation théorique est encadrée par l'instructeur responsable de la formation de l'élève.

Pour pouvoir passer son test pratique il faut avoir obtenu

- un diplôme théorique PPL/LAPL
- OU
- ou un diplôme théorique ATPL

Pour obtenir le diplôme théorique PPL/LAPL il faut:

- Avoir suivi et validé tous les cours théoriques.
- ET
- Avoir réussi le test théorique PPL/LAPL

Les cours théoriques sont effectués sur la plateforme « aerogligli ».
Tous les cours doivent avoir été vus, et les QCM doivent tous avoir été réussis avec un score minimum de 85%.
Une fois que ce score a été obtenu, le responsable pédagogique ou votre instructeur vous fournit une « recommandation » que vous transmettez via le site « oceane » à la DGAC

L'inscription au test théorique s'effectue sur « oceane » (choix d'une date de test.
Attention, il peut y avoir des délais)

Vous recevrez le diplôme théorique lorsque vous aurez

- réussi l'examen théorique
- fourni via Océane les documents nécessaires, dont la recommandation fournie par le club

<https://oceane-candidat.aviation-civile.gouv.fr/>
<https://www.aerogligli.fr/>



05/2021

ACMDP

Formation PPL-LAPL

Formation Pratique

Nombre d'heures de vol et conditions de formation nécessaires:

- PPL: 45 h* dont 25h DC, 10h solo supervisé (dont 5h en campagne) dont un vol de 150Nm avec 2 atterrissages complets intermédiaires
 - LAPL: 30 h* dont 15h DC, 5h solo supervisé (dont 5h en campagne) dont un vol de 80Nm avec 1 atterrissage complet intermédiaire (+10 heures en CB après la licence pour l'emport passagers)
 - ABL: 20 atterrissages en solo supervisé
- (*: nombre d'heures de vol minimales réglementaires, souvent dépassé pour obtenir le niveau requis)

Le certificat médical aéronautique classe 2 ou classe 1 est obligatoire pour tout vol solo (fournir une copie au club)

Toutes les heures effectuées doivent être inscrites dans un carnet de vol signées par un instructeur.

- *Heures effectuées à l'ACMDP: elles doivent être
- inscrites dans un carnet de vol signées par un instructeur
- Inscrites dans le livret de progression Flight Progress *signées par l'élève*

- *Heures effectuées en dehors de l'ACMDP:
- Une copie du carnet de vol** sur lequel elles figurent doivent être fournies à l'aéro-club pour être prises en compte
- Le livret de progression initial doit être fourni au club
- 10% des heures planneurs, BB, TGM effectuées en commandant de bord après la licence peuvent compter comme des heures de formation (dans la limite de 10h max) si elles sont inscrites dans un carnet de vol

Livret de formation ACMDP:
Flight Progress (acmdp.f-prog.com)

Après chaque vol, l'instructeur remplit le livret de progression, l'élève doit ensuite le consulter et le signer

Votre identifiant: c'est la 1^{re} lettre de votre prénom suivi de votre nom (tout en minuscule tout attaché)
Votre mot de passe: votre identifiant suivi du chiffre 0 (à modifier à la 1^{re} connexion)



05/2021

ACMDP

Formation PPL-LAPL

Test Pratique PPL/LAPL

-Lorsque vous avez obtenu le diplôme théorique et terminé la formation pratique, le Responsable pédagogique effectue une demande de test PPL/LAPL auprès de la DGAC (choix de l'examineur effectué par l'instructeur).
La DGAC valide généralement la demande dans les 10 jours

Matériel nécessaire—Organisation de la formation

Matériel/frais Minimum nécessaires:

- Carte VFR 1/500 000 28.5€ (lorsque vous débutez la navigation)
- Carnet de vol 17€
- Visite médicale classe 2 (variable de 60€ à +)
- Planche de vol (facultatif) (>= 16€, pour navigation)
- Casque (facultatif) (155€ pour le 1^{er} prix, 300€ pour plus de confort)

Matériel Utile:

Carte 1/250 000 Delta du Rhône, pochette VFR, rapporteur, Manuel du pilote d'avion (Cepadues),...

Organisation de la formation:

- *le responsable pédagogique vous met en contact avec l'instructeur chargé de la formation
- *Formation théorique: l'instructeur vous conseillera. Il suivra votre progression et répondra à vos questions
- *La formation pratique s'effectue en deux grandes phases:
 - une phase d'apprentissage en local jusqu'au lâcher
 - la phase d'apprentissage en navigation.
- Chaque vol comprend un briefing, la partie vol, et un débriefing
- L'instructeur effectue des briefings théoriques plus longs pour vous donner les connaissances théoriques appliquées au vol indispensables



05/2021

ACMDP

Formation PPL-LAPL

L'AERO-CLUB MARCEL DASSAULT PROVENCE (ACMDP) Guide des élèves

Vous êtes inscrits pour une formation dans le DTO (Declared Training Organisation) ACMDP.

Ce guide résume ce que cela implique.

Téléphone: Responsable pédagogique: 06 03 42 52 97

E-mail: acmdp@acmdp.fr

Site web: acmdp.fr

Flight Progress: acmdp.f-prog.com